

Caractéristiques Sociodémographiques

Des femmes divorcées dans la région d'Oran.

Tayeb Louadi

louadi2005@yahoo.fr

Faculté des sciences sociales, Université d'Oran

ملخص

ليس من السهل دراسة ظاهرة الطلاق وذلك راجع لنقص المعلومات المفصلة ولصعوبات الولوج إلى مختلف مصادر المعطيات. فالإحصائيات القليلة المتوفرة لا تعكس إطلاقا التطور المستمر للطلاق في الجزائر.

سمحت الدراسة الميدانية التي أنجزت على مستوى منطقة وهران من طرف قسم الديموغرافيا بدعم من صندوق الأمم المتحدة للسكان بجمع مجموعة من المعلومات المتعلقة بحالات الطلاق التي وقعت في المنطقة التي مستها الدراسة.

إن النتائج التي توصلت إليها هذه الدراسة، حتى وإن لم تكن قابلة للتعميم على مجمل مناطق البلاد، إلا أنها صالحة لتغطية العجز في المعلومات حول هذه الظاهرة، وكذلك لإعطاء نظرة حول خصائص الأشخاص المطلقين وإبراز الأسباب الرئيسية المبررة لطلب الطلاق.

Résumé

Le divorce est un phénomène qu'il n'est pas aisé d'étudier en raison du manque de renseignements détaillés et des difficultés d'accès aux différentes sources de données. Les quelques chiffres bruts disponibles ne reflètent guère la progression constante du divorce en Algérie.

L'enquête sociodémographique réalisée au niveau de la région d'Oran par le Département de Démographie avec le soutien du FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les Activités de Population) a permis de rassembler un certain nombre d'informations sur les cas de divorce survenus au niveau de la région ciblée par cette recherche. Les résultats obtenus au terme de cette enquête, même s'ils ne sont pas généralisables à l'ensemble des régions du pays, ont le mérite de nous donner un aperçu sur les profils des personnes divorcées et de faire ressortir les causes motivant la demande de divorce.

1. Nombre de divorcées et milieu d'habitat

Sur les 960 femmes composant notre échantillon, seules 66 sont divorcées, ce qui représente une proportion non négligeable de l'ordre de 6,9 %. Il semblerait que le phénomène du divorce affecte surtout le milieu urbain et particulièrement la métropole où l'on dénombre le plus de divorces. En effet, on relève une fréquence de 10 % de divorcées au niveau de l'agglomération d'Oran, contre seulement 2,4 % en milieu rural.

Tableau 1
Répartition des femmes divorcées selon le milieu de résidence

	Strate			Total
	Métropole	Urbaine	Rurale	
Nombre de divorcées	38 10%	21 7,3%	7 2,4%	66 6,9%
Autres états individuels réunis	341 90%	268 92,7%	285 97,6%	894 93,1%
Ensemble	379 100%	289 100%	292 100%	960 100%

Source : enquête sur terrain - mars 2000.

Différents facteurs peuvent être avancés pour expliquer cette prépondérance des divorces en milieu urbain, dont l'effritement des valeurs traditionnelles. Bien que l'analyse du phénomène des divorces selon la localisation géographique ne permette pas d'aller plus loin, elle semble autoriser la conclusion suivante : les divorces restent rares là où le mode de vie traditionnel se maintient. La plus grande probabilité de ruptures ne tient pas au seul facteur géographique isolé, mais est liée à un système complexe de valeurs, d'attitudes et de relations.

la population féminine, et une plus faible proportion pour les hommes, soit près de 0,3 % selon les données de 1998).²

Cette différence selon le sexe peut s'expliquer par la fréquence plus élevée des remariages pour les hommes, contrairement aux femmes. Le remariage des femmes est plus difficile en raison des mentalités et de certains préjugés de la société à l'encontre des femmes divorcées. La valorisation de la jeunesse, ainsi que les enfants à charge (les enfants sont automatiquement confiés à leur mère quelle que soit sa situation matérielle) constituent les motifs essentiels de non remariage.

Au départ, nous voulions nous intéresser aux personnes divorcées des deux sexes mais, étant donné le nombre très réduit d'hommes divorcés, nous nous sommes limités à l'analyse des caractéristiques démographiques et socioculturelles des femmes divorcées.

Même si les résultats auxquels nous aboutirons au terme de ce modeste travail doivent être relativisés et maniés avec précaution, en raison, entre autres de l'effectif réduit des concernées, ils auront tout de même le mérite de nous éclairer un tant soit peu sur le profil des femmes susceptibles d'être exposées au phénomène du divorce.

Analyse des résultats de l'enquête : caractéristiques socio - démographiques et divorce. Nous ne cherchons pas ici à énumérer les « facteurs du divorce », mais les résultats principaux qui ressortent de notre enquête et qui permettent d'établir sinon des causalités, du moins des corrélations intéressantes entre certaines caractéristiques et la fréquence du divorce.

² - ONS (Office National des Statistiques): collection statistique n° 80, RGPH 1998

Les modalités traditionnelles du mariage ont été dominantes dans la formation des unions. En effet plus des deux tiers (69 %) des femmes divorcées n'ont connu leurs époux qu'après la cérémonie des fiançailles, alors que 31 % seulement ont eu le temps de fréquenter ou de côtoyer leurs futurs conjoints. Les résultats du tableau n°3 montrent clairement que ce sont les femmes divorcées habitant le milieu rural qui subissent le plus les mariages arrangés.

4. Age au premier mariage et milieu de résidence des divorcées

Tableau 4

Distribution de l'effectif des femmes divorcées selon l'âge au 1^{er} mariage et le milieu de résidence

Strate	Age au premier mariage			Total
	Moins de 20 ans	20-24 ans	25 ans et +	
Métropole	11 29 %	13 34,2 %	14 36,8 %	38 100 %
Urbaine	3 14,3 %	11 52,4 %	7 33,3 %	21 100 %
Rurale	1 14,3 %	6 85,7 %	--	7 100 %
Total	15 16 %	30 55 %	21 29 %	66 100 %

Source : enquête sur terrain - mars 2000.

Les femmes divorcées qui se sont mariées entre 20 et 25 ans exactement représentent plus de la moitié de l'échantillon, soit une proportion de 55 %. La part de celles dont l'union conjugale a été consommée à 25 ans et plus est de 29 %. Il n'est pas inutile de souligner que le faible pourcentage des divorcées, mariées à moins de 20 ans, tient à l'effectif très réduit des mariages avant cet âge. D'autre part, il apparaît que parmi les femmes habitant la métropole, ce sont celles qui se sont mariées « précocement » (moins de 20 ans) qui ont le plus divorcé, alors que dans les villes moyennes et en milieu rural, les

2. Divorces selon l'instance du contrat de mariage et le milieu de résidence

Tableau 2
Nombre de divorcés selon l'instance du contrat de mariage et le milieu de résidence

Instance du contrat	Strate			Total
	Métropole	Urbaine	Rurale	
Devant le cadî	17 44,7 %	9 42,9 %	1 14,3 %	27 38,2 %
A l'état civil	19 50 %	11 52,4 %	4 57,2 %	34 52,7 %
Devant la Djémaa	2 5,3 %	1 4,8 %	2 28,5 %	5 9,1 %
Total	38 100 %	21 100 %	7 100 %	66 100 %

Source : enquête sur terrain - mars 2000.

Un peu plus de la moitié (52,7 %) des mariages rompus ont été conclus à l'état civil. Les unions conclues en présence du cadî, et qui, autrefois étaient la règle, n'ont pas complètement disparu contrairement à ce que l'on peut penser. Elles représentent en effet une proportion de l'ordre de 38,2 %. Ce type de mariage continuera sans doute d'exister en raison des avantages matériels que peut tirer la femme en cas de rupture d'union. La consécration de l'union en présence d'un cadî est probablement dictée par un choix défensif qui répond à un sentiment de sécurité.

3. Divorces et connaissance du conjoint

Tableau 3
Divorces et connaissance de l'époux selon la strate d'habitat

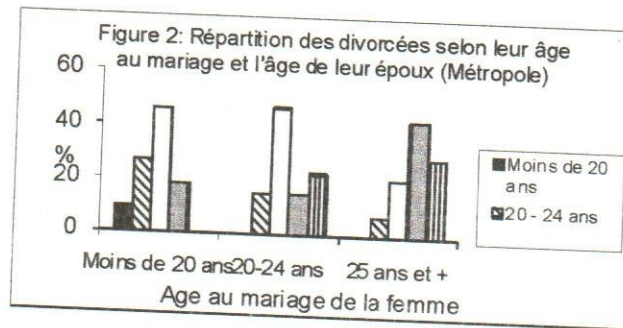
Connaissance de l'époux	Strate			Total
	Métropole	Urbaine	Rurale	
Avant les fiançailles	9 23,7 %	8 38,1 %	1 14,3 %	18 31 %
Après les fiançailles	29 76,3 %	13 61,9 %	6 85,7 %	48 69 %
Total	38 100 %	21 100 %	7 100 %	66 100 %

Source : enquête sur terrain - mars 2000.

6. Age de la femme au 1^e mariage et âge de l'époux.

Bien que les effectifs soient très réduits, et ne permettent pas d'arriver à des résultats très concluants, on observe que le mariage est plus tardif en métropole qu'en milieux urbain et rural (Tableau A.1)

Le croisement des variables âge de la femme au mariage et âge de l'époux montre, avec toutes les précautions qui s'imposent, qu'en métropole les divorces sont plus nombreux parmi celles qui se sont mariées avant 25 ans avec des conjoints dont l'âge est compris entre 25 et 30 ans exactement. Pour celles qui se sont mariées à 25 ans et plus, la probabilité de divorcer est plus grande quand elles épousent des maris dont l'âge varie entre 30 et 35 ans.



Source : Tableau A.2

Concernant le milieu urbain, il est à noter globalement que, plus l'écart entre les époux est grand, plus la probabilité de rupture de l'union conjugale est élevée.

A titre indicatif, c'est parmi les femmes mariées entre 20 et 25 ans avec des conjoints les dépassants d'une dizaine d'années que l'on dénombre le plus de divorces (figure 3). Quant au milieu rural, les divorces semblent plus fréquents parmi les femmes ayant épousé des hommes du même âge (figure 4).

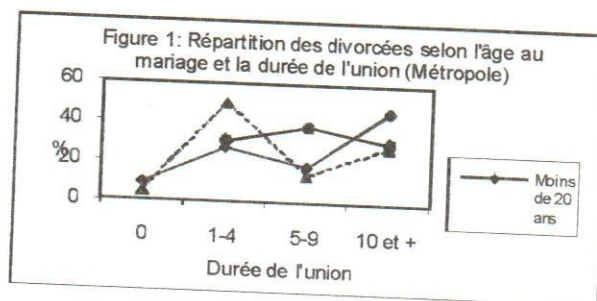
plus exposées au risque de rupture d'union par divorce se sont mariées entre 20 et 25 ans.

5. Age de la femme au 1^e mariage et durée de l'union.

La durée moyenne écoulée entre le mariage et le divorce est d'environ 7 années, toutes strates géographiques confondues. L'examen de la durée du mariage selon le milieu de résidence montre que la durée moyenne du mariage rompu par divorce est plus longue en métropole (8 années), comparativement aux milieux urbain (6,6 années) et rural (6,4 années).

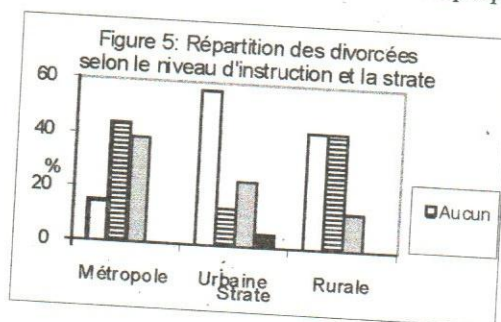
Il semblerait que plus la femme se marie jeune, plus longue est la période écoulée entre le mariage et le divorce ; autrement dit, le mariage dure plus longtemps quand la femme se marie jeune (figure1). Cette tendance est observée principalement dans l'agglomération d'Oran.

Concernant les autres strates, il ne se manifeste aucun trait caractéristique significatif quant au croisement entre la durée du mariage et l'âge au premier mariage.



Source : Tableau A 1(Annexes)

(39 %). En ce qui concerne les autres strates, c'est à dire les milieux urbain et rural, ce sont les femmes illettrées qui constituent la grande majorité de celles dont le mariage a été rompu par un divorce.



Source : Tableau A 3

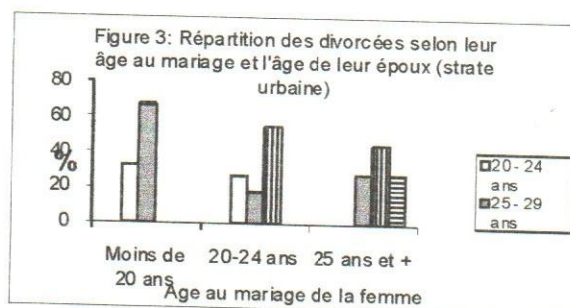
8. Femmes divorcées et nombre d'enfants

Tableau 5
Répartition des divorcées selon le nombre d'enfants et le milieu d'habitat

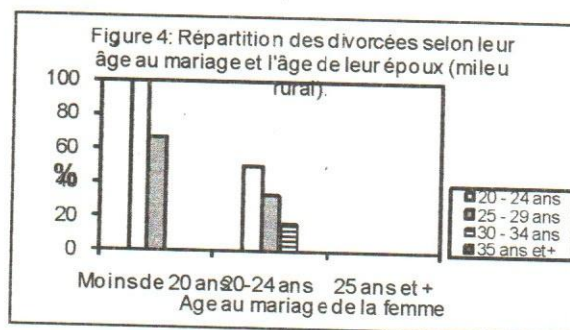
Nombre d'enfants	Strate			Total
	Métropole	Urbaine	Rurale	
Aucun	3 8 %	5 24 %	--	8 16 %
1-3	27 71 %	10 48 %	6 86 %	43 60 %
4 et +	8 21 %	6 28 %	1 14 %	15 24 %
Total	38 100 %	21 100 %	7 100 %	66 100 %

Source : enquête sur terrain - mars 2000.

La majorité des femmes divorcées (60 %), ont entre 1 et 3 enfants. Celles qui ont 4 enfants et plus ne représentent que 24 % de l'ensemble. Ce constat d'ensemble est confirmé au niveau des strates, puisque quel que soit le milieu d'habitat, le groupe de femmes où l'on divorce le plus est celui dont le nombre d'enfants varie entre 1 et 3.



Source : Tableau A 2



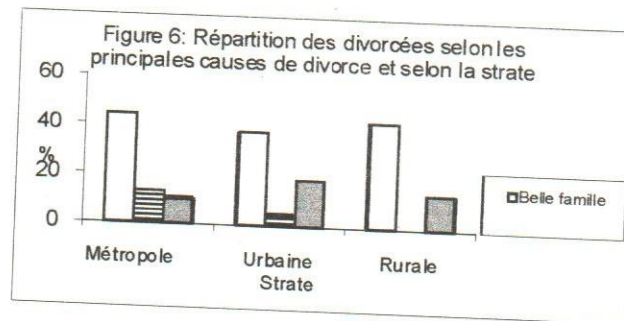
Source : Tableau A 2

7. Niveau d'instruction des divorcées

Les femmes qui ont un niveau primaire semblent constituer la catégorie la plus touchée par le phénomène du divorce. Elles représentent plus d'un tiers de l'ensemble, soit une proportion de 35 %. Cette catégorie est suivie de très près par les femmes possédant un niveau primaire et un niveau moyen ou secondaire (32 %). Le nombre de divorcées ayant suivi des études supérieures est insignifiant (à peine 1 %). En métropole, ce sont les femmes de niveau primaire qui semblent les plus exposées au divorce (44 %) suivies par celles ayant fréquenté les cycles moyen ou secondaire

Il est connu qu'il est beaucoup moins facile de trouver un logement dans les grandes agglomérations comparativement aux autres strates. Le taux d'occupation par logement, ainsi que l'exiguïté de ce dernier constituent une menace pour le couple en raison des différents conflits qui peuvent mener irrémédiablement au divorce.

Quant au phénomène de la violence conjugale, il paraît moins répandu en métropole qu'en milieux urbain et rural. En effet, les femmes qui ont déclaré avoir été victimes de violence de la part de leurs conjoints sont moins nombreuses en métropole.



Source : Tableau A 4

10. Divorce et activité professionnelle

C'est au sein des catégories socio- professionnelles les moins favorisées financièrement que l'on divorce le plus. En effet, les femmes sans activité, appelées « femmes au foyer » constituent le groupe le plus exposé au divorce puisque celui ci représente un peu plus des deux tiers de l'ensemble (67 %) (Figure 7).

Les ouvrières, avec une proportion de 18 % du total occupent la seconde position par rapport à la probabilité de divorcer.

L'examen de la distribution des divorcées selon la localisation géographique montre que le risque de désunion parmi les femmes au

Bien que l'effectif des divorcées n'ayant aucun enfant soit extrêmement réduit, les données du tableau 5 infirment un tant soit peu l'idée répandue, selon laquelle il est moins contraignant de rompre une union quand on n'a aucun enfant à charge.

9. Motif du divorce

Les femmes ayant divorcé pour des raisons conflictuelles avec la belle famille semblent les plus nombreuses. Elles représentent 40 % de l'ensemble. Plusieurs travaux ont identifié le cercle parental du côté de l'époux et principalement les relations avec la belle mère comme un élément de conflit.

Le groupe de femmes qui a cessé la cohabitation pour des raisons de violence conjugale occupe la seconde position avec une proportion de 16 %.

Le problème de stérilité qui était considéré, il n'y a pas si longtemps comme une cause importante de répudiation ou de divorce ne représente qu'une proportion dérisoire. L'évolution des mentalités, ainsi que les progrès médicaux qui ont permis la découverte de traitements efficaces contre certaines formes de stérilité ont contribué sans nul doute, sinon à la disparition, du moins au recul de ce type de cause.

L'examen de la distribution des causes de divorce selon le milieu d'habitat montre bien que la cohabitation avec la belle famille est avancée comme étant la raison principale de rupture de l'union conjugale, et ce, tous milieux d'habitat confondus.

La quasi majorité des femmes qui a déclaré avoir rompu non mariage pour des problèmes de logement réside en métropole.

La durée moyenne du mariage rompu par divorce est plus longue en milieu urbain qu'en milieu rural.

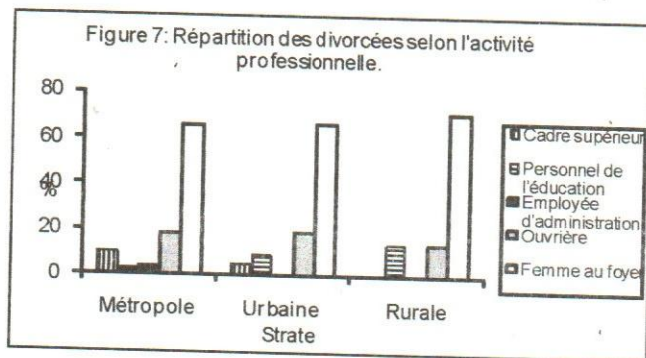
Les femmes sans instruction constituent le groupe le plus touché par le phénomène du divorce. Elles représentent une proportion de 35 % de l'ensemble des divorcées

Les femmes ayant divorcé pour des raisons conflictuelles avec la belle famille semblent les plus nombreuses. Elles représentent 40% de l'ensemble. Le groupe de femmes qui a cessé la cohabitation pour des raisons de violence conjugale occupe la seconde position avec une proportion de 16 %. Le problème de stérilité, considéré dans le passé comme une cause importante de répudiation ou de divorce, ne représente qu'une proportion dérisoire. Ce sont les catégories socio-professionnelles les moins favorisées où l'on divorce le plus. En effet, c'est le groupe de femmes inoccupées, appelées communément « femmes au foyer » qui semble être le plus touché par le divorce. Celui-ci représente plus de la moitié de l'ensemble (67%).

Bibliographie

- Roussel Louis : les divorces et les séparations de corps en France (1936-1967), revue *Population* n°2, INED mars -avril 1970.
- INED: les divorces et autres ruptures d'union, revue *Population* n° 12, mars avril 1978.
- Gird-Cetel - INED : le divorce en Europe occidentale, éditions de l'INED, 1983.
- Bawin-Legros Bernadette : Familles, mariages divorce, éditions Pierre Mardaga, 1985.
- INSANYAT : familles d'hier et d'aujourd'hui, revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales n°4, CRASC, janvier avril 1998.
- Khaldoun H, Kouidri M : famille et démographie en Algérie, CENEAP-FNUAP, mai 1999.
- Louadi T, Kouidri M, Negadi G : Population et famille dans la région d'Oran, enquête réalisée par le département de démographie de l'université d'Oran en collaboration avec le FNUAP, mars 2000.
- ONS (Office National des Statistiques): collection statistique n°80, RGPH 1998.

foyer est légèrement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Quant aux ouvrières, on observe la tendance inverse, puisque la rupture de l'union conjugale est plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural.



Source : Tableau A 5

Conclusion

Il se dégage de ce travail de recherche quelques caractéristiques socio- démographiques des femmes divorcées dans la région d'Oran sur lesquelles il est intéressant de revenir.

Le phénomène du divorce semble affecter beaucoup plus le milieu urbain que le milieu rural.

Les modalités traditionnelles du mariage ont été dominantes dans la formation des unions.

Ce type d'union représente plus des deux tiers de l'ensemble des mariages. Les résultats de l'enquête montrent de manière évidente que ce sont les femmes divorcées habitant le milieu rural qui subissent le plus les mariages arrangés ou de convenance.

Tableau A 3

Répartition des divorcées selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence.

Niveau d'instruction	Strate			Total
	Métropole	Urbaine	Rurale	
Aucun	6 15%	12 57%	3 43%	21 32%
Primaire	17 44%	3 14%	3 14%	23 35%
Moyen-secondaire	15 39%	5 24%	1 14%	21 32%
Supérieur	--	1 5%	--	1 1%
Total	38 100%	21 100%	7 100%	66 100%

Tableau A 4

Répartition des divorcées selon la cause du divorce et selon le milieu de résidence.

Cause du divorce	Strate						Total	%
	Métropole	%	Urbaine	%	Rurale	%		
Stérilité	--	--	--	--	1	14,3	1	3
Belle famille	17	44,7	8	38,1	3	42,9	28	40
Logement	5	13,2	1	4,8	--	--	6	6
Travail de la femme	3	7,9	1	4,8	--	--	4	5
Mariage forcé	2	5,3	--	--	--	--	2	1
Violence conjugale	4	10,5	4	19	1	14,3	9	16
Autre cause	7	18,4	7	33,3	2	28,6	16	29
Total	38	100	21	100	7	100	66	100

Tableau A 5

Répartition des divorcées selon la profession et le milieu d'habitat

Profession	Strate						Total	%
	Métropole	%	Urbaine	%	Rurale	%		
Cadre supérieur	4	10	1	5	--	--	5	5
Personnel de l'éducation	1	3	2	9	1	14	4	9
Employée d'administration	1	3	--	--	--	--	1	1
Ouvrière	7	18	4	19	1	14	12	18
Femme au foyer	25	66	14	67	5	72	44	67
Total	38	100	21	100	7	100	66	100

Annexes

Tableau A 1
Effectif des femmes divorcées selon l'âge au 1^{er} mariage et la durée de l'union.

Durée de l'union /strate	Age au 1 ^{er} mariage							
	< 20 ans		20-24 ans		25 ans et +		Total	%
Métropole								
< 1 an	1	9	--	--	1	7	2	5
1-4 ans	3	27	4	31	7	50	14	37
5-9 ans	2	18	5	38	2	14	9	24
10 ans et +	5	46	4	31	4	29	13	34
Total	11	100	13	100	14	100	38	100
Urbaine								
< 1 an	--	--	--	--	1	14	1	5
1-4 ans	2	67	3	28	5	72	10	48
5-9 ans	1	33	4	36	1	14	6	29
10 ans et +	--	--	4	36	--	--	4	19
Total	3	100	11	100	7	100	21	100
Rurale								
< 1 an	--	--	--	--	--	--	--	--
1-4 ans	1	100	2	33	--	--	3	43
5-9 ans	--	--	3	50	--	--	3	43
10 ans et +	--	--	1	17	--	--	1	14
Total	1	100	6	100	--	--	7	100

Tableau A 2
Répartition des divorcées selon leur âge au mariage et l'âge de l'époux

Age de l'époux	Age au mariage de la femme									Total
	Moins de 20 ans			20-24 ans			25 ans et +			
	MET.	URB.	RUR.	MET.	URB.	RUR.	MET.	URB.	RUR.	
Moins de 20 ans	1 9%	--	--	--	--	--	--	--	--	1
20-24 ans	3 27%	1 33%	1 100%	2 15%	3 27%	3 50%	1 7%	--	--	14
25-29 ans	5 46%	2 67%	--	6 47%	2 18%	2 33%	3 21%	2 28%	--	22
30-34 ans	2 18%	--	--	2 15%	6 55%	1 17%	6 43%	3 45%	--	20
35 ans et +	--	--	--	3 23%	--	--	4 19%	2 28%	--	9
Total	11 100%	3 100%	1 100%	13 100%	11 100%	6 100%	14 100%	7 100%	--	66 100%